

# Conditions Particulières d'Extensions de Garantie

Wilco Salmson France



## Catégorie A

## Catégorie B

### Famille de produit

Aquason / Claris home / Claris home A & AP / Condenseo home / DIL / FVO 204 / Get / Immercion D3 / Immercion D4 / Immercion S4 / Jetson / Jetson-P / JRL / JRN / LRL / LRN / Mini SVO / Modulson home / MUH / Multi H / Multi V8000-10000 / MUV / NEC / Nexis First / Nexis V / NSB / DSB / PBS / Prima Drain / Prima Jet / Prima Waste / Priux home / Priux home M / Priux home B / Priux home D / Priux home zoom / Priux Master / Priux Master D / Thermo'clock / SBS / SHS / SBS 2 - 204 / SIL / Sirius Ô / Sirius Ô home / Subsaneo home / Subson / Subson AB / Subson Premium / Zen Ô home / SXS

ALTI AQUA / ALti-Fire / ALTI-HU / ALTI-Nexis-ADVENS / ALTI-Nexis-V/VE / Aquaval / Claris home H & AH / CleanSkid / CleanSkid Comfort / Coffret EC-Lift / Coffret MS-Lift / Coffret SC-Lift / DIE / Expanson Comfort / FireSKID / FloSkid / GV / HPBS / Hydromini Multi-H/HE / Hydromini Multi-V/VE / Hydromini Nexis-V/VE / Hydromini-Jetson / Immercion S6 / Immercion S8 / Ixens / Ixens Bloc / LRE/JRE / Liftson LIX / Liftson M-L / Liftson S / Multi HE / Multi VE8000-10000 / N-ALTI-H / N-ALTI-HE / N-ALTI-V8000-10000 / N-ALTI-VE8000-10000 / Nexis advens / Nexis VE / NESD / NESE / NESH / NFCH / NOES / NOLH / NormaV / NOS / PBE / Prima Jet System / Récupéo / Récupéo Master L/XL / Rocsan evo / Rocsan lix / Rocsan neo / Rocsan sdl / Sanitson premium / SIE / SIR 600 / SIR 1500 - 2500 - 1100 / SIR DELTA / SIR EC / TP 2800 / Type S / UCA / UCB / UVO / YN1200 / YN6000 / YN7000 / SCP  
- Liste non exhaustive

### Conditions d'application

Conditions Générales de Vente Wilco Salmson France.

Conditions Générales de Vente Wilco Salmson France.

### Durée maximale extension de garantie au-delà de la garantie légale de 2 ans

1 an, 2 ans ou 3 ans selon produit  
L'extension de garantie ne saurait étendre la garantie au-delà de 5 ans date de fabrication du produit, date indiquée sur tous nos produits.

1 an, 2 ans ou 3 ans selon produit  
L'extension de garantie ne saurait étendre la garantie au-delà de 5 ans date de fabrication du produit, date indiquée sur tous nos produits.

### Souscription

A l'achat du matériel ou au plus tard 90 jours après l'achat du matériel.  
Une photo de la plaque de la pompe et le numéro de commande Wilco Salmson France devront nous être transmis avec votre demande.

A l'achat du matériel ou au plus tard lors de la mise en service ou de la visite de contrôle réalisée avant la fin de la période de garantie initiale du produit.  
Une photo de la plaque de la pompe et le numéro de commande Wilco Salmson France devront nous être transmis avec votre demande.

# Conditions Particulières d'Extensions de Garantie

Wilo Salmson France

	Catégorie A	Catégorie B
<b>Obligation d'Enregistrement de votre extension garantie</b>	<p>La prise en compte de votre commande d'extension de garantie est assujettie à l'enregistrement de votre produit par retour de formulaire dûment rempli et accompagné des document requis.</p> <p>Le formulaire d'enregistrement vous sera transmis dans les 15 jours suivant votre commande d'extension de garantie.</p> <p>Le formulaire devra être retourné dûment complété et accompagné des pièces requises au plus tard 30 jours après la livraison du matériel.</p> <p>Le défaut d'enregistrement ne vous permettra pas de faire valoir votre extension de garantie en cas de problème ni d'en exiger le remboursement.</p>	<p>La prise en compte de votre commande d'extension de garantie est assujettie à l'enregistrement de votre produit par retour de formulaire dûment rempli et accompagné des document requis.</p> <p>Le formulaire d'enregistrement vous sera transmis dans les 15 jours suivant votre commande d'extension de garantie.</p> <p>Le formulaire devra être retourné dûment complété et accompagné des pièces requises au plus tard 30 jours après la livraison du matériel.</p> <p>Le défaut d'enregistrement ne vous permettra pas de faire valoir votre extension de garantie en cas de problème ni d'en exiger le remboursement.</p>
<b>Obligations liées à l'extension de garantie</b>		<p>Certains services de type Mise En Service, Visite de Contrôle, Contrat de Maintenance sont obligatoires.</p> <p>Vous reporter à votre offre commerciale.</p> <p>La commande de votre extension de garantie ne pourra être effective sans commande et réalisation des services obligatoires.</p> <p>Les preuves d'entretien des matériels sont exigées dans les cas de non-souscription d'un contrat de maintenance auprès de nos services.</p>
<b>Exclusions</b>	<p>pièces d'usure telles que garnitures mécaniques, roulements, vessies..... Liste non exhaustive</p>	<p>pièces d'usure telles que garnitures mécaniques, roulements, vessies..... Liste non exhaustive</p>